

Ecole d'Aussac-Vadalle -

✉ École élémentaire publique -- 16 560 Aussac-Vadalle
☎ 05.45.20.68.39
E-mail : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Le **service de cantine** sera assuré pour les élèves accueillis.
Une garderie sera mise en place le matin à partir de 8h et le soir jusqu'à 18h dans la cour de l'école.
Aucun transport entre écoles ne sera assuré.

Modalités d'accueil pour les enfants de parents indispensables à la gestion de la crise

I- Protocole sanitaire

La réouverture des écoles est soumise à la mise en place d'un **protocole sanitaire extrêmement strict** dont les grands principes vous ont été transmis le 4 mai dernier.

Pour rappel, le « **guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires** » est consultable à l'adresse suivante :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/68/2/Protocol_e_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280682.pdf

II- Rôle des parents

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent notamment, à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19** chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

III-Services périscolaires : restauration, garderie, transport

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil à l'école par Mme Louis	Accueil à l'école par Mme Bourgeois		Accueil à l'école par une remplaçante	Accueil à l'école par Mme Louis

IV- Calendrier retenu

Le présent protocole d'accueil est mis en place pour une durée de **3 semaines, du 12 mai au 29 mai inclus.**

A l'issue de cette période, nous nous adapterons aux nouvelles directives ministérielles.

Temps de garderie en classe:

Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à l'entrée et sortie de classe.

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, ce qui implique :

- respect d'une distance d'au moins un mètre entre les 10 tables et entre les tables et le bureau de l'enseignante (soit environ 4 m² par élève).

- neutralisation du mobilier et du matériel non nécessaires par un balisage (bibliothèque, coin repos, matériel collectif) ;

- éloignement des tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe ;

- limitation des déplacements dans la classe.

- Mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol.

- Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

- Les 2 portes de la classe ouverte en permanence.
- Passage aux toilettes individuel

Temps de récréation

Des pôles seront mis en place pour que les élèves bénéficient d'un temps de détente dans un espace malgré tout contraint :

- Marelle avec un palet que chaque enfant gardera à sa table. Tracés au sol pour attendre le départ séparés d'un mètre.
- jeux personnels de l'enfant (avec zonage) sous le préau
- espace calme / discussion (2 bancs espacés d'un mètre)
- 2 barres sur trois en fonction (espacées à 1 mètre)
- jeux individuels avec ballons, cerceaux...

Un roulement sera organisé.

Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à chaque récréation.

Temps de cantine :

- Aération du local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres.
- Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à l'entrée et sortie de cantine.
- Arrivée individuelle des élèves à la cantine.
- Distanciation physique : 2 enfants par table séparée d'une table sans enfant.

N.B : Ces modalités d'accueil présentées dans ce document sont amenées à être modifiées en fonction des consignes ministérielles.